



BILAN qualitatif 2022

ALLÉES-AVENUES / allées d'avenir /

Association « loi 1901 », reconnue d'intérêt général

10 rue Jeannot 54000 Nancy

www.allees-avenues.eu

Président : Eric Mutschler

Secrétaire : Isabelle Kauffmann

Trésorier : Pierre Courbet



Sommaire

1.	RENCONTRES NATIONALES DES ACTEURS DES ALLÉES D'ARBRES	13
1.1.	Contexte	13
1.2.	Concept et objectifs	13
1.3.	Les Rencontres nationales 2022.....	13
1.4.	Audience.....	14
1.5.	Appréciations.....	14
1.6.	Moyens humains	14
1.7.	La suite des Rencontres.....	14
2.	OBSERVATOIRE ARTISTIQUE - ALLEE DE TRAMPOT	15
2.1.	Contexte	15
2.2.	Concept et objectifs	15
2.3.	L'Observatoire artistique 2022	15
2.4.	Audience.....	17
2.5.	Appréciations.....	18
2.6.	Moyens humains	18
2.7.	La suite de l'observatoire	18
3.	Autres actions.....	19
3.1.	Colloque international.....	19
3.2.	Bande dessinée.....	19
3.3.	Article L350-3 du code de l'environnement.....	19
4.	PARTENARIATS.....	19
5.	COMMUNICATION	20
5.1.	Notre communication.....	20
5.2.	Retombées média	21
	ANNEXE	23

1. RENCONTRES NATIONALES DES ACTEURS DES ALLÉES D'ARBRES

1.1. Contexte

- De nombreux problèmes mettent en péril les allées d'arbres publiques ou privées. Pourtant, des bonnes pratiques existent et sont valorisées par des prix tels que le « Prix des allées » de Sites & Monuments ou le prix « Infrastructures pour la mobilité, biodiversité et paysage » de l'IDDRIM.
- Jusqu'au début des années 2000, il existait un groupe de travail « Plantations, environnement, paysage » au sein du « Club d'échange d'expériences sur les routes départementales » - qui permettait des échanges de pratiques. Celui-ci n'existe plus. Il ne concernait par ailleurs que les gestionnaires des routes départementales françaises.

1.2. Concept et objectifs

Avec ces Rencontres, il s'agit de réinstaurer un lieu d'échanges d'expérience entre gestionnaires et autres acteurs concernés - professionnels spécialistes de l'arbre, du paysage etc., administrations, associations impliquées aux côtés des gestionnaires -, sans se limiter aux allées départementales.

Les Rencontres nationales ont pour objectifs :

- O1. Créer un événement récurrent pour mettre un coup de projecteur sur les allées.
- O2. Identifier les difficultés en matière de gestion, de renouvellement, de mise en valeur et d'extension des allées d'arbres et partager les bonnes pratiques
- O3. Impliquer les gestionnaires, qui montrent leurs bonnes pratiques et leurs questions sur le terrain
- O4. Etablir des liens et créer une communauté de ressource entre des acteurs différents
- O5. Inventorier des itinéraires d'allées

1.3. Les Rencontres nationales 2022

- Les Rencontres ont eu lieu le 20 octobre. La date a été choisie parce que c'est la Journée européenne des allées d'arbres. C'est aussi la Journée internationale du paysage du Conseil de l'Europe, une journée pour laquelle les autorités locales sont invitées à célébrer le paysage en tant que composante essentielle du cadre de vie des populations, en tant qu'expression de la diversité de notre patrimoine commun culturel et naturel, en tant que fondement de notre identité. (O1.)
- Les Rencontres ont été organisées conjointement par ALLÉES-AVENUES /allées d'avenir/ et le Conseil départemental de la Haute-Garonne, lauréat du Prix des allées d'arbres de Sites & Monuments et du prix « Infrastructures pour la mobilité, biodiversité et paysage » de l'IDDRIM. (O3.)
- La matinée a été consacrée à une visite en car des routes du département et du Canal du midi, guidés par le chargé de gestion du patrimoine à la direction des routes du département et la chargée d'opération plantation à Voies Navigables de France. Les échanges ont porté notamment sur les méthodes d'expertise arboricole et d'évaluation des risques, la gestion du chancre coloré du platane, les relations avec les entreprises. (O2.)
- L'après-midi, en salle, a permis de prendre connaissance du nouveau plan de gestion du département, présenté par le chef du service Techniques et Environnement de la Route. A partir de la situation en Allemagne, nous avons présenté quelques points de vigilance pour une politique de protection des allées. (O2.) (voir programme en annexe)



Gardouch RD 622 : arbre engageant le gabarit - Panneau « arbres inclinés » (O2.)



Sud de Gardouch - RD 16 potentiel d'itinéraire touristique (O5.)



Seyre RD 91D - Platanes de 1830-1870 en crête de talus. Bande enherbée côté champs (O2. O5.)



Seyre RD 622 - Nouvelle plantation derrière glissière (O2.)



Nord-ouest de Gardouch RD 16 (O5.)



Montesquieu-Lauragais RD 16 - Nouvelle plantation sur accotement sans glissières (O2.)

1.4. Audience

Les Rencontres ont attiré 34 inscrits, principalement du Sud. Il s'agissait pour l'essentiel de spécialistes de l'arbre (gestionnaires publics, experts, arboristes-grimpeurs), de responsables de services techniques en charge de l'exploitation et de l'entretien des routes et de paysagistes-concepteurs (de bureaux d'études, de départements ou de l'administration). Des membres d'associations accompagnant des collectivités dans leurs politiques de l'arbre et surtout une élue départementale se sont joints à cette journée d'échanges. (O4.)



1.5. Appréciations

Le questionnaire d'évaluation envoyé après la journée a permis d'identifier ce qui avait été apprécié des participants :

- l'intérêt enfin apporté à la question des allées d'arbres (O1.)
- la diversité des profils et l'interdisciplinarité (O4.)
- une approche au travers de cas concrets et le partage des difficultés de terrain (O2. O3.)
- l'articulation entre visite de terrain et présentations de l'après-midi (O3.)
- des discussions ouvertes (O2.)

Les regrets ont porté sur le trop petit nombre d'élus et d'entreprises du paysage présents. (O2.)

1.6. Moyens humains

Une équipe de 4 personnes (2 pour ALLEES-AVENUES /allées d'avenir/, 2 pour le Conseil départemental de la Haute-Garonne) a organisé et piloté l'action. La communication a été réalisée par la déléguée générale de l'association et le président.

1.7. La suite des Rencontres

- Un compte-rendu a été envoyé aux participants et aux personnes qui avaient manifesté leur souhait de participer mais n'avaient pas pu le faire.
- Le questionnaire d'évaluation a également permis de confirmer l'intérêt des acteurs pour la poursuite des échanges : participation aux prochaines Rencontres nationales et mise sur pied d'un centre de ressource. (O4.)
- Suite à cela, une plate-forme collaborative a été mise en place sur le site de l'association et testée. Elle sera pleinement opérationnelle en 2023. Elle permettra, pour les participants aux Rencontres, un partage de ressources documentaires (histoire des allées, réglementation, pratiques de replantation, méthodes de gestion, modes de redevance...), un annuaire des personnes ressources, un forum, un espace de chat et de visioconférence. (O4.)

2. OBSERVATOIRE ARTISTIQUE - ALLEE DE TRAMPOT

2.1. Contexte

- L'allée RD 427 à Trampot est attestée au début du XXe siècle. Replantée après guerre, elle est la dernière allée de grande ampleur des Vosges (3,3 km).
- Elle occupe une place particulière dans l'histoire récente des allées en France et en Europe : la menace d'abattage qui planait sur elle en 2005 a conduit à la publication du livre blanc « *Infrastructures routières - les allées d'arbres dans le paysage* » par le Conseil de l'Europe (2012) et à l'intégration de la protection des allées dans le Code de l'environnement français (2016). Elle a servi à alimenter la connaissance sur l'utilisation des allées par les chauves-souris dans le cadre du plan de restauration des Chiroptères en Lorraine.
- Aujourd'hui, elle est atteinte par un champignon, *Chalara fraxinea*. L'allée, en milieu ouvert, résiste encore globalement assez bien et présente de ce point de vue un intérêt pour la biodiversité, en particulier pour tous les organismes inféodés aux frênes. Néanmoins, des abattages ont dus être réalisés (24 abattages en 2019, 12 en 2022, sur un total de 271 arbres).

2.2. Concept et objectifs

Il s'agit d'accompagner l'évolution de l'allée par un « observatoire artistique », une série d'observations sensibles par des artistes documentant cette évolution sous l'effet de l'âge, de la maladie, de son renouvellement.

L'observatoire artistique a pour objectifs :

- O1. Documenter, soit de manière objective - observatoire photographique du paysage -, soit de manière subjective - arts graphiques, vidéos, photos, sculptures -, l'évolution de l'allée
- O2. Mettre un coup de projecteur « décalé » sur les allées en général et sensibiliser un public différent
- O3. Transformer une charge - la gestion de l'allée - en avantage.
- O4. Inspirer d'autres acteurs et d'autres gestionnaires

2.3. L'Observatoire artistique 2022

2.3.1. Constance Fulda

- L'œuvre de l'artiste plasticienne française Constance Fulda est diverse - tableaux, polyptiques et objets tels ses paravents ou ses livres d'art. Constance Fulda est régulièrement exposée en France et à l'étranger et ses œuvres ont été acquises par le Ministère des Affaires étrangères, le Musée de la Cité de l'or.

Les arbres constituent un élément majeur de son travail. Elle en explore avec patience et minutie l'intimité. En particulier, elle en réalise des empreintes à fleur d'écorce. D'une extrême légèreté, d'une grande résistance et d'une blancheur qui ne s'altère pas avec le temps, les papiers japonais utilisés, en fibre de mûrier, lui permettent de révéler une apparence nouvelle des arbres. (O2.)

- Alors qu'elle a pris l'empreinte d'arbres mythiques (tel l'immense banyan de Thrissur en Inde, ou un cèdre plurimillénaire de l'île Yakushima au Japon), elle a accepté, en 2020, l'invitation à venir prendre les empreintes des frênes de Trampot.

Sa performance artistique se poursuivra sur plusieurs années jusqu'à l'achèvement de l'œuvre. Constance Fulda est ainsi intervenue en 2020, en 2021 et elle est revenue à l'occasion des Journées du Petit patrimoine et des moulins les 25 et 26 juin 2022. (O1.)



Les empreintes des frênes de Trampot révèlent d'étonnantes constellations neuronales insoupçonnées, propres à l'essence, mais aussi propres à chaque arbre. (O2.)



En outre, s'agissant de ces frênes en particulier, elles constituent une véritable « carte d'identité » puisqu'elles font apparaître leur « matricule » - une numérotation malencontreuse réalisée par scarification en 2014, encore très visible dans certains cas.



- Au total, Constance Fulda a déjà réalisé 113 empreintes, qui représentent à peu près la moitié de l'œuvre finale, et un linéaire de 56,50 m, mis à disposition de l'association.

Six des empreintes réalisées, correspondant à des arbres abattus en 2022, sont dès aujourd'hui le seul vestige tangible de ces frênes. (O1.)

- A l'occasion de sa performance de 2022, Constance Fulda a mis à notre disposition, pour l'animation culturelle de la commune de Trampot, six de ses empreintes des chênes destinés à la reconstruction de la charpente de Notre-Dame de Paris. Elles ont été exposées dans l'église. L'Observatoire crée une animation culturelle et une attraction en milieu rural. (O2. O3.)



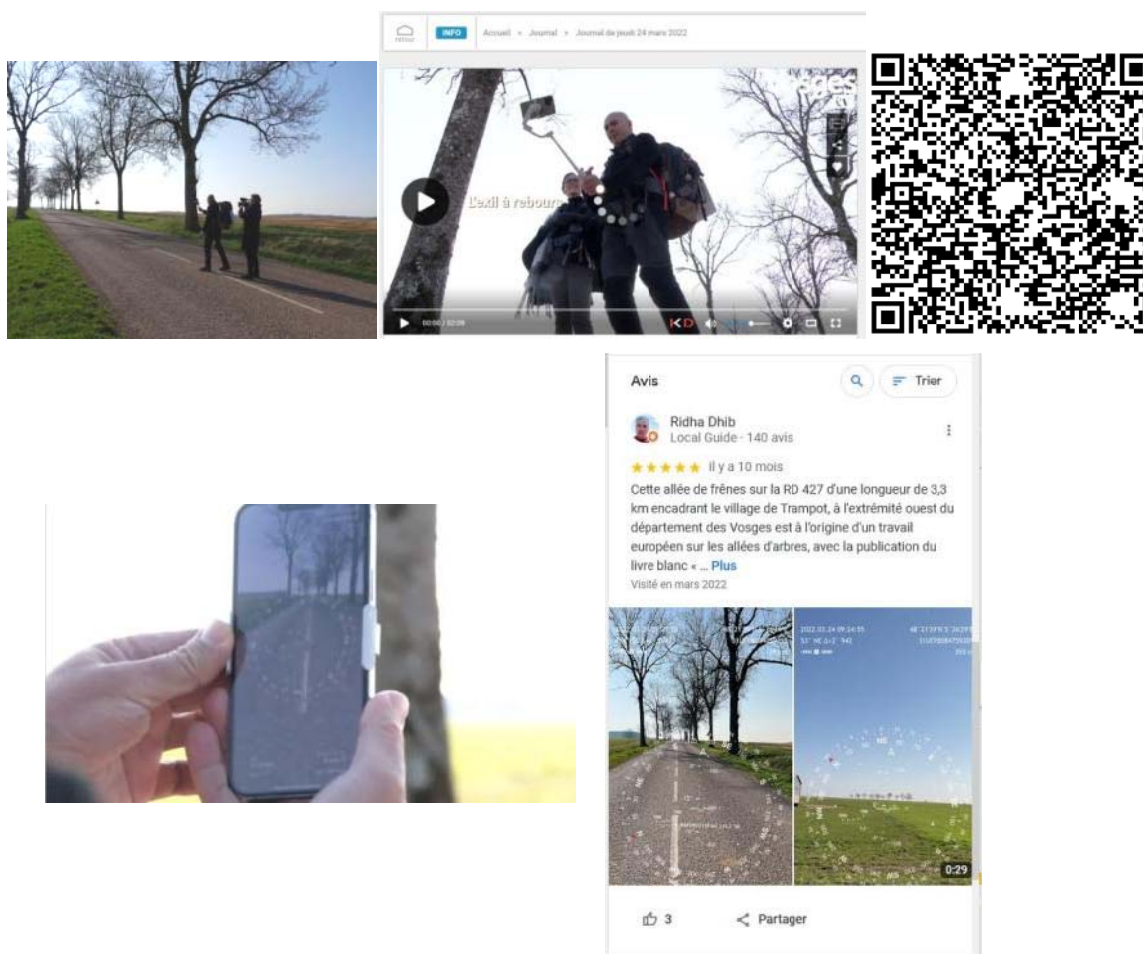
2.3.2. Ridha Dhib

- Ridha Dhib est un artiste

performeur qui travaille les potentialités de la ligne et de la trace. Usant de son corps, par la marche, il fait émerger des lignes impalpables dans le paysage, compilées numériquement en une œuvre polymorphe. Ses installations et ses performances ont occupé l'espace sur le chemin de Saint-Jacques de Compostelle, aux Jardins d'Eole à Paris, à l'ambassade de France en Tunisie, en Italie, à Istanbul ou à Kyoto et essaient sur la « toile ».

- L'allée est par essence un espace que l'on parcourt. C'est ce qu'a fait Ridha Dhib le 24 mars dans le cadre d'une performance marchée plus vaste, « Ex-tracés », le menant de Paris à Mardin, à la frontière syrienne, à rebours de la route des migrants. Ce faisant, il a souhaité contribuer à l'Observatoire artistique et a réalisé une prise de vue et une courte vidéo de l'allée de Trampot <https://goo.gl/maps/yzDptE5ZsuVYXHpCA>. La boussole intégrée à l'image pointait vers Mardin. (O1. O2.)

L'intervention dans le cadre de l'Observatoire était, là aussi, doublée d'une autre action artistique offerte à la commune puisque Trampot était aussi une étape de la performance « Ex-tracés », avec l'inscription d'une partie du texte de la Convention de Genève relative au statut des réfugiés dans le sol de la commune. (O3.)



2.4. Audience

- La performance de Ridha Dhib pour « Ex-tracés » a réuni 20 personnes au soir du 23 mars. Pour l'Observatoire, le passage de l'artiste dans l'allée se faisant un matin de semaine, en mars, seules 3 personnes plus l'équipe de Vosges Télévision ont pu l'accompagner. (O2.)
- La performance de Constance Fulda a eu lieu à l'occasion des Journées du Patrimoine de Pays et des Moulins, le samedi 25 et le dimanche 26 juin. Au total, une quarantaine de personnes sont venues, notamment des pompiers et jeunes pompiers, le maire de la commune, le conseiller départemental du canton et la vice-présidente de l'association des maires des Vosges. (O2.)

ALLEES-AVENUES /allées d'avenir/ avait souhaité associer tout particulièrement les pompiers bénévoles du secteur, d'une part en hommage au travail de leurs collègues lors de l'incendie de Notre-Dame de Paris, d'autre part parce que leur concours avait été nécessaire pour installer les empreintes des chênes de Notre-Dame dans l'église de Trampot. (O2.)



2.5. Appréciations

On retiendra simplement l'expression de « choc émotionnel » prononcée par une participante à la vue des longues empreintes (8 m de haut) exposées dans l'église : elle laisse présager de l'effet que produira l'œuvre de Constance Fulda lorsque son intervention pour l'Observatoire sera achevée, puisque l'ensemble fera près de 125 m de long.

2.6. Moyens humains

- Une équipe de 11 bénévoles de l'association a assuré :
 - l'accompagnement de l'artiste
 - l'accueil des spectateurs et visiteurs
 - la rencontre avec les personnalités et/ou les médias
 - la distribution des affiches
 - la réalisation des supports pour l'exposition
 - l'accrochage et le décrochage des œuvres dans l'église, opération extrêmement complexe du fait de la hauteur et de la fragilité des œuvres
- L'organisation a été réalisée par notre déléguée générale.



2.7. La suite de l'observatoire

- Constante Fulda continue son œuvre jusqu'à ce que tous les arbres restants aient leur empreinte. Au final, les œuvres représenteront un corpus de 125 m de long.
- En 2023, nous accueillerons José Lepiez, sculpteur français et créateur d'Arbrassons. En 2024, nous accueillerons le photographe américain Wayne Gudmundsson.
- L'exposition des empreintes de Constance Fulda et l'exploitation de la trace numérique de la performance de Ridha Dhib seront exploités à partir de 2024.(O3.)

3. AUTRES ACTIONS

3.1. Colloque international

Les premières réflexions ont été engagées pour notre deuxième colloque international en 2023. Le thème a été retenu : la beauté et les allées d'arbres, en référence à la lettre du président français Georges Pompidou (voir en annexe). Les contacts ont été pris avec des sites susceptibles d'accueillir le colloque.

3.2. Bande dessinée

Mathieu Flammarion, diplômé de l'Institut Saint-Luc de Bruxelles, est auteur de romans graphiques, comme *Le Vieux Saule* (2016) ou *Logique de la meute* (2019). En parallèle de ses travaux de bande dessinée et d'illustration, il développe des projets en art contemporain, qu'il a exposés entre autres à Paris, Berlin et New York. Mathieu Flammarion avait participé au colloque international de 2018 et nous lui avons confié l'élaboration d'un projet de BD.

Les contacts que nous avons pris avec Actes Sud ont abouti : commande a été passée par l'éditeur à Mathieu Flammarion, l'auteur-illustrateur. La publication est prévue pour 2024. Le concept que nous souhaitons a été retenu : une véritable BD, avec une vraie histoire s'appuyant sur le contenu du colloque, complétée par un livret informatif. Nous aurons un travail de rédaction / révision pour cette partie.

Mathieu Flammarion nous a offert le visuel que nous avons utilisé pour nos vœux.



3.3. Article L350-3 du code de l'environnement

- En 2021, nous avons signé, avec 20 autres associations nationales, un courrier à Madame Pompili, ministre de la Transition écologique, pour que le projet de loi 3Ds ne remette pas en cause la protection des allées d'arbres acquise depuis 2016. Le courrier et la mobilisation étaient à l'initiative de Chantal Pradines, notre déléguée générale, dans la continuité d'actions analogues engagées par elle bien avant la création de l'association ALLEES-AVENUES /allées d'avenir/.
- Si, sur le principe, la protection a été affirmée et maintenue, un recul est à noter : l'exclusion de la protection pour les alignements d'arbres bordant des voies non ouvertes à la circulation publique.
- Le projet de décret soumis à consultation par le ministère en octobre 2022 laisse craindre un affaiblissement de fait de la loi. Nous avons demandé à notre déléguée générale d'en faire une analyse et des propositions. Nous les avons soumises dans le cadre de la consultation, Elles ont été largement diffusées et reprises par plusieurs autres contributeurs à la consultation. Nous préparons maintenant un outil d'accompagnement du décret, lorsque celui-ci sera publié.

4. PARTENARIATS

Aucune des actions pour la préservation des allées ne serait possible sans nos membres, nos donateurs privés et les organismes et fondations qui nous soutiennent et que nous remercions chaleureusement.



5. COMMUNICATION

5.1. Notre communication

- affiches et flyers



- site internet de l'association www.allees-avenues.eu : 7 actualités, mise en place d'une revue de presse (24 entrées), mise à jour des actions, création d'une plate-forme collaborative
- page Facebook : 483 followers, 60 publications ; couverture de la page 10 632. Une bénévole devrait nous aider à développer notre communication sur les réseaux sociaux à compter de 2023
- 4 lettres d'information à destination de nos adhérents et donateurs
- communication aux réseaux professionnels et associatifs nationaux (IdealCo, e-communautés du CNFPT, LinkedIn, FNCAUE, APCE, IDRRIM, AFAC-Agroforesterie, FFP, GECAO...)



- 3 communiqués de presse : Observatoire artistique et Rencontres nationales

Communiqué de presse
Jeudi 3 mars 2022

Entre Paris et Mardin, l'artiste Ridha Dhib fait escale dans les Vosges
Trampot - mercredi 23 mars 2022 - jeudi 24 mars 2022

L'artiste a mis en projet de proposer à la Commission de Gestion régionale le statut des réfugiés. Le territoire de Trampot et son maire Didier Maguin sont heureux d'accueillir l'artiste franco-tunisienne Ridha Dhib pour une étape de sa performance marchée entre Paris et Mardin, à la frontière syrienne : le 23 mars, à 17 h, comme il se fera à chacune de ses étapes, il inscra un trait de son art de la commune au passage de la Commission de Gestion et d'Arbre à 18 h au sein du public à la salle communale. Le 24 mars au matin, il repartira sur parole par l'allée de l'Arbre RD 427 vers l'est et apportera sa contribution à l'Observatoire Artistique lancé par ALLEES-AVENUES allées d'avenir.

Mardi 22 mars 2022 - 17 h au centre du village, 10 h d'échanges et par la famille offert par la municipalité à la salle communale - Mercredi 23 mars 2022 - 9 h au restaurant aux noix pour accompagner l'artiste sur une partie de chemin. Participation gratuite.

« Le tracé », une performance itinérante de la route des Balkans empruntée par les réfugiés
Si le projet de Ridha Dhib résonne également écho avec l'actualité, il est également au cœur d'un projet hors de tout enjeu de visibilité, d'être dans le monde, d'être en train, d'être un être humain qui a fait plus de 6 millions de personnes évacuées dans le monde, d'être en train de la protection de cette convention suppose être à l'écoute dans le monde, et sur le territoire des réfugiés.

L'œuvre, plurimédias, sera documentée par des photos agrandies par le lieu et un seul et même plan.

Ridha Dhib, un artiste à la recherche des frontières de la ligne et de la trace <https://www.idr.fr/2022/03/23/ridha-dhib>

Ridha Dhib, diplômée de l'École des Beaux-Arts de Tunis, travaille sur le thème de la ligne depuis 20 ans. Avec son corps et son univers comme outils d'expression, il découvre aujourd'hui principalement en marchant les frontières invisibles de la ligne marchée dans le monde, complètes comme une œuvre polymédias, sans médiation et ses performances ont occupé pendant le chantier de Saint-Jacques de Compostelle, sur l'autre côté de la Méditerranée, et ont été à l'origine de la création de l'Observatoire et du territoire de la ligne.

La commune de Trampot
Trampot est une commune rurale vosgienne, à l'est du département de la Haute-Meuse, entre la ligne Alsace-Lorraine et la frontière de la Belgique. Elle est située dans le département de la Haute-Meuse, entre la ligne Alsace-Lorraine et la frontière de la Belgique. Elle est située dans le département de la Haute-Meuse, entre la ligne Alsace-Lorraine et la frontière de la Belgique.

L'Observatoire artistique de l'allée de l'Arbre de Trampot
Depuis 2020, ALLEES-AVENUES allées d'avenir / association reconnue d'intérêt général a pour objectif de contribuer à la connaissance et à la valorisation des chemins, routes, voies, canaux, forêts d'alignement, d'arbres, organisés des performances artistiques dans l'allée de l'Arbre qui encadre le village de Trampot, la RD 427. Ce projet d'Observatoire artistique a été décidé à l'initiative de la commune, financé de cette allée particulière, à l'origine d'un livre blanc du Conseil de l'Europe dans le cadre des travaux de la Commission européenne du paysage (<https://www.allees-avenues.eu>) et des ateliers de la Haute-Garonne et de la Haute-Meuse.

Contact presse :
Chantal Phélines - Tél : 03 59 50 21 34 - communication@allees-avenues.eu - www.allees-avenues.eu/

Commune de Trampot & ALLEES-AVENUES allées d'avenir / association loi 1901 reconnue d'intérêt général

Communiqué de presse
Vendredi 3 mars 2022

Performance et Exposition d'empreintes des chênes pour Notre-Dame de Paris
Trampot (Vosges) - Samedi 25 et dimanche 26 juin 2022
24^{ème} Journée du patrimoine de pays à été réalisée

Le 24^{ème} édition des Journées du patrimoine de pays à été réalisée, le samedi 25 et le dimanche 26 juin 2022, par le journaliste Cécile Cassier. Elle a été organisée par le Patrimoine Patrimoine Environnement, le Patrimoine Trampot des associations de sauvegarde des monuments. Mairesse Genevieve de France, Remont, le Patrimoine de la commune, le Patrimoine des musées d'agriculture et du patrimoine rural, et le musée des Petites Cases de Carrières et sont soutenues par le Ministère de la Culture, l'Association des Maires Ruraux de France et d'Alsace. Cette manifestation nationale met en avant le patrimoine de pays et le respect pour l'histoire des lieux de France et l'histoire des paysages. Le thème de l'année « Entre et vers », met l'accent sur la réhabilitation et la restauration du patrimoine et le territoire des années 1970.

Les Journées du patrimoine de pays à été réalisée

Le 24^{ème} édition du patrimoine de pays à été réalisée sur le journaliste Cécile Cassier. Elle a été organisée par le Patrimoine Patrimoine Environnement, le Patrimoine Trampot des associations de sauvegarde des monuments. Mairesse Genevieve de France, Remont, le Patrimoine de la commune, le Patrimoine des musées d'agriculture et du patrimoine rural, et le musée des Petites Cases de Carrières et sont soutenues par le Ministère de la Culture, l'Association des Maires Ruraux de France et d'Alsace. Cette manifestation nationale met en avant le patrimoine de pays et le respect pour l'histoire des lieux de France et l'histoire des paysages. Le thème de l'année « Entre et vers », met l'accent sur la réhabilitation et la restauration du patrimoine et le territoire des années 1970.

À propos d'ALLEES-AVENUES allées d'avenir : Pressé en regardant sur les allées d'arbres
Les chemins, routes, canaux, forêts d'alignement d'arbres à l'origine du paysage « un ne les voit plus ». Ce site, de la frontière en passant sur les allées d'arbres, l'histoire, les allées d'arbres constituent un patrimoine culturel particulièrement riche. Le fait de partir à la française, est une façon de marquer le territoire et de contribuer à la connaissance et à la valorisation de ce territoire.

ALLEES-AVENUES allées d'avenir : association reconnue d'intérêt général, a pour objectif de contribuer à la connaissance et à la valorisation de ce territoire. L'Observatoire artistique et du territoire de la ligne, a pour objectif de contribuer à la connaissance et à la valorisation de ce territoire.

L'Observatoire artistique de l'allée de l'Arbre de Trampot
L'Observatoire artistique de l'allée de l'Arbre de Trampot a pour objectif de contribuer à la connaissance et à la valorisation de ce territoire. L'Observatoire artistique et du territoire de la ligne, a pour objectif de contribuer à la connaissance et à la valorisation de ce territoire.

Contact presse : Chantal Phélines Tél : 03 59 50 21 34 / communication@allees-avenues.eu / www.allees-avenues.eu/

ALLEES - AVENUES allées d'avenir - Siège social : 10 rue Jeanne d'Arc 54200 Nancy page 1/1

Communiqué de presse
Mardi 21 septembre 2022

1^{ères} Rencontres nationales des acteurs des allées d'arbres
Toulouse - Conseil départemental de la Haute Garonne - Jeudi 20 octobre 2022, 9 h à 17 h
7^{ème} Journée européenne des allées

À l'occasion de la 7^{ème} Journée européenne des allées d'arbres, ALLEES-AVENUES allées d'avenir / association reconnue d'intérêt général a pour objectif de contribuer à la connaissance et à la valorisation de ce territoire. L'Observatoire artistique et du territoire de la ligne, a pour objectif de contribuer à la connaissance et à la valorisation de ce territoire.

Les Rencontres nationales des acteurs des allées d'arbres ont été organisées par le Conseil départemental de la Haute-Garonne. Elles ont eu lieu à Toulouse, le mardi 20 octobre 2022, de 9 heures à 17 heures. Elles ont été organisées par le Conseil départemental de la Haute-Garonne. Elles ont eu lieu à Toulouse, le mardi 20 octobre 2022, de 9 heures à 17 heures.

Le Conseil départemental de la Haute-Garonne a pour objectif de contribuer à la connaissance et à la valorisation de ce territoire. L'Observatoire artistique et du territoire de la ligne, a pour objectif de contribuer à la connaissance et à la valorisation de ce territoire.

Contact presse :
ALLEES-AVENUES allées d'avenir / association reconnue d'intérêt général
Chantal Phélines - Tél : +33 5 59 50 21 34 / communication@allees-avenues.eu / www.allees-avenues.eu/
Fédération FNCAUE, attaché de presse - Tél : +33 5 24 33 12 69 / communication@fncaue.fr

ALLEES - AVENUES allées d'avenir - Siège social : 10 rue Jeanne d'Arc 54200 Nancy page 1/1

5.2. Retombées média

■ Hors actions

- l'association a été citée par Alain Baraton sur France Inter dans l'émission La Main Verte (audience nationale généraliste) <https://www.radiofrance.fr/franceinter/podcasts/la-main-verte/la-main-verte-du-samedi-12-novembre-2022-6794601> à 5 :58'

■ Rencontres nationales des acteurs des allées d'arbres

- RGRA (audience nationale professionnelle) <https://www.editions-rgra.com/depeche/agenda/1res-rencontres-nationales-des-acteurs-des-allees-darbres>



- Le Lien horticole (audience nationale professionnelle) <https://www.lienhorticole.fr/actualites/article/806683/defendre-et-valoriser-les-allees-arborees>



- Le Moniteur (audience nationale professionnelle) - voir l'article en annexe <https://www.lemoniteur.fr/article/un-reseau-en-gestation-pour-mieux-gerer-les-allees-arborees.2232017>



- article à paraître dans « Paysage-info », la lettre d'information du réseau paysage du Ministère de la transition écologique
- article à paraître dans la Lettre de l'arboriculture (revue nationale)
- Observatoire artistique
 - Vosges Matin (audience locale)
 - L'Abeille (audience locale)



- Vosges Télévision (audience régionale) <https://www.vosgestelevision.tv/info/info/Exil-rebours-Gyf0vpJQo8.html>



- Le Monde 10.07.2022 (audience nationale grand public) - voir l'article en annexe https://www.lemonde.fr/m-styles/article/2022/07/10/si-ca-vous-branche-cinqu-allées-d-arbres-sur-la-route-des-vacances_6134131_4497319.html

Ce qui est intéressant, c'est que l'article du Monde est parti de l'Observatoire artistique et l'a élargi à la dimension touristique des allées d'arbres, en l'illustrant par quatre propositions d'allées "sur la route des vacances". C'est nous qui avons fourni les idées d'allées et les contacts. L'une des allées (en Haute-Garonne) faisait partie des lieux visités plus tard lors des Rencontres nationales des acteurs des allées d'arbres.



ANNEXE

Programme des Rencontres nationales des acteurs des allées d'arbres 2022

Lettre du président de la République Georges Pompidou sur les allées

Article du Moniteur sur les Rencontres nationales

Article du Monde sur l'Observatoire artistique

Programme des Rencontres nationales des acteurs des allées d'arbres 2022

L'esprit des Rencontres

Initiées par ALLÉES-AVENUES /allées d'avenir/, coorganisées cette année avec le Conseil départemental de la Haute-Garonne, les Rencontres sont un moment où, au pied des arbres et en salle, les acteurs - propriétaires, gestionnaires publics ou privés, professionnels, administrations, citoyens - profitent de longs temps d'échanges pour partager leur expérience en matière de gestion, de renouvellement, de mise en valeur et d'extension des allées d'arbres. Avec une référence : l'article L350-3 du Code de l'environnement.

Programme

9h	Café d'accueil
9h30 - 9h45	Introduction de la journée - Erick Constensou, Conseil départemental de la Haute-Garonne, Eric Mutschler, ALLÉES-AVENUES /allées d'avenir/
9h30 - 12h30	Visite en car de 5 sites (routes départementales) et échanges sur les pratiques - Frédéric Guillaume, Conseil départemental de la Haute-Garonne
12h30 - 14h	Déjeuner
14h - 14h30	La Haute-Garonne : un engagement durable et reconnu pour les allées - Georges Méric, Président du Conseil départemental de la Haute-Garonne ; Thierry Cayret, IDRRIM ; Marie-Hélène Louvard, Sites & Monuments
14h30 - 14h50	Le plan de gestion des allées d'arbres du Conseil départemental de la Haute-Garonne - Erick Constensou
14h50 - 15h30	Echanges
15h30 - 15h45	Pause
15h45 - 16h	Les allées allemandes et leur renouvellement - Chantal Pradines, ALLÉES-AVENUES /allées d'avenir/
16h - 16h15	Echanges
16h15 - 16h45	Le Club des acteurs : qui, quoi, comment ? - Eric Mutschler et la salle
16h45 - 17h	Conclusion

Lettre du président de la République Georges Pompidou sur les allées

Histoires de routes

Site Internet AIPCR / PIARC Website

LETTRE DU PRÉSIDENT FRANÇAIS GEORGES POMPIDOU
À SON PREMIER MINISTRE, JACQUES CHABAN-DELMAS

«Souvent controversée de nos jours sur le thème de l'automobile et de ses excès, la personnalité de Georges Pompidou mérite assurément un jugement plus nuancé que celui portée par la vindicte médiatique. Les positions affirmées dans cette lettre sont à mettre en perspective de l'institutionnalisation des premières politiques nationales et cohérentes de sécurité routière et de protection de l'environnement que le septennat tronqué (1969-1974) de ce président-conducteur a initiées au début des années 1970. La recherche historique est désormais bien renseignée sur le rôle complexe de cette personnalité qui en appelait toujours à un usage individualiste mais/et responsable de l'automobile ».

Mathieu Flonneau*

« Mon cher Premier Ministre,

J'ai eu par le plus grand des hasards, communication d'une circulaire du Ministre de l'Équipement - Direction des Routes et de la Circulation routière - dont je vous fais parvenir photocopie.

Cette circulaire, présentée comme un projet, a en fait déjà été communiquée à de nombreux fonctionnaires chargés de son application, puisque c'est par l'un d'eux que j'en ai appris l'existence.

Elle appelle de ma part deux réflexions :

- la première, c'est qu'alors que le Conseil des Ministres est parfois saisi de questions mineures telles que l'augmentation d'une indemnité versée à quelques fonctionnaires, des décisions importantes sont prises par les services centraux d'un Ministère en dehors de tout contrôle gouvernemental ;
- la seconde, c'est que, bien que j'aie plusieurs fois exprimé en Conseil des Ministres ma volonté de sauvegarder « partout » les arbres, cette circulaire témoigne de la plus profonde indifférence à l'égard des souhaits du Président de la République. Il en ressort, en effet, que l'abattage des arbres le long des routes deviendra systématique sous prétexte de sécurité. Il est à noter par contre que l'on n'envisage qu'avec beaucoup de prudence et à titre de simple étude, le déplacement des poteaux électriques

ou télégraphiques. C'est que là, il y a des Administrations pour se défendre. Les arbres, eux, n'ont, semble-t-il, d'autres défenseurs que moi-même et il apparaît que cela ne compte pas.

La France n'est pas faite uniquement pour permettre aux Français de circuler en voiture, et, quelle que soit l'importance des problèmes de sécurité routière, cela ne doit pas aboutir à défigurer son paysage. D'ailleurs, une diminution durable des accidents de la circulation ne pourra résulter que de l'éducation des conducteurs, de l'instauration des règles simples et adaptées à la configuration de la route, alors que complication est recherchée comme à plaisir dans la signalisation sous toutes ses formes. Elle résultera également des règles moins lâches en matière d'alcoolémie, et je regrette à cet égard que le gouvernement se soit écarté de la position initialement retenue.

La sauvegarde des arbres plantés au bord des routes - et je pense en particulier aux magnifiques routes du Midi bordées de platanes - est essentielle pour la beauté de notre pays, pour la protection de la nature, pour la sauvegarde d'un milieu humain.

Je vous demande donc de faire rapporter la circulaire des Ponts et Chaussées, et de donner des instructions précises au Ministre de l'Équipement pour que, sous divers prétextes (vieillesse des arbres, demandes de municipalités circonvenues et fermées à tout souci d'esthétique, problèmes financiers que posent l'entretien des arbres et l'abattage des branches mortes), on ne poursuive pas dans la pratique ce qui n'aurait été abandonné que dans le principe et pour me donner satisfaction d'apparence.

La vie moderne dans son cadre de béton, de bitume et de néon créera de plus en plus chez tous un besoin d'évasion, de nature et de beauté. L'autoroute sera utilisée pour les transports qui n'ont d'autre objet que la rapidité. La route, elle, doit redevenir pour l'automobiliste de la fin du vingtième siècle ce qu'était le chemin pour le piéton ou le cavalier : un itinéraire que l'on emprunte sans se hâter, en en profitant pour voir la France. Que l'on se garde de détruire systématiquement ce qui en fait la beauté !



17/07/1970

* Mathieu FLONNEAU, Pascal GENESTE, Philippe NIVET, Emilie WILLAERT (dir.) *Georges Pompidou. Le Grand Dessein parisien 1960-1970*, Paris, Somogy, 2010 et « L'automobile au défi de ses excès. Le moment Pompidou, mythes et réalités », in Pascal GRISET (dir.), *Georges Pompidou et la modernité, les tensions de l'innovation, 1962-1974*, Bruxelles, PIE, Peter Lang, 2006, pp. 25-36

Article du Moniteur sur les Rencontres nationales

Le Moniteur 25.10.2022

Un réseau en gestation pour mieux gérer les allées arborées

Les premières rencontres nationales des acteurs des allées d'arbres ont tenu leur promesse, le 21 octobre à Toulouse. 35 professionnels de la route, des arbres et du paysage ont posé les jalons d'une plateforme de capitalisation des bonnes pratiques. Principaux maîtres d'ouvrage concernés, les départements ont vocation à y jouer un rôle moteur.

Réservé aux abonnés

Laurent Miguet

25 Octobre 2022 \ 16h36

3 min. de lecture

[Réagir](#)

Ajouterà Mon actualité



© Frédéric Scheiber - CD 31

Premières rencontres nationales des acteurs des allées d'arbres organisées avec le Conseil Départemental de la Haute Garonne. 20 octobre 2022, Gardouch, France.

« Mettre la main dans le cambouis » ! Voilà l'objectif assigné au « club des acteurs » lancé le 21 octobre à Toulouse pour protéger les allées d'arbres. Utilisée par Chantal Pradines, déléguée générale de l'association Allées Avenue-Allées d'avenir, l'expression révèle un maillon manquant : jusqu'ici surtout investie dans le lobbying politique et la mise en valeur du patrimoine culturel constitué par les arbres d'alignement, le mouvement créé il y a cinq ans n'avait pas suffisamment mobilisé les savoir-faire techniques requis par leur protection.

Un département exemplaire

Pour redresser la barre, Allées Avenue-Allées d'avenir n'a pas choisi par hasard le lieu des premières rencontres nationales des acteurs des allées d'arbres : « Depuis très longtemps, nous compensons tout abattage au moins à 1 pour 1, souvent à 1 pour 2 », témoigne Erick Constensou, chef du service Technique et environnement de la route de Haute-Garonne.

Sur les 60 000 arbres plantés le long de 800 km de routes, dont 87 % de platanes, les efforts maintenus dans la durée ne passent pas inaperçus, comme en témoignent deux prix : celui de l'Institut des rues, des routes et des infrastructures pour la mobilité (Iddrim) en 2015, suivi de celui des Allées d'arbres décerné par Sites & Monuments, l'année suivante.

Ces distinctions récompensent un engagement humain exceptionnel : au service Technique et environnement de la route, 40 « référents arbre » font remonter vers les experts les faiblesses mécaniques qu'ils détectent. « Ils apportent le regard qui manquent souvent aux politiques de gestion », pointe Chantal Pradines.

Parasite sous contrôle

Très exigeant vis-à-vis des entreprises de TP qui doivent désinfecter leurs engins dès l'identification d'un cas à moins de 50 m de leurs chantiers, le protocole mis en place pour parer la diffusion du chancre coloré du platane a démontré son efficacité : « Depuis l'apparition du parasite en 2005, nous n'avons pas recensé plus de 55 arbres touchés », compte Erick Constensou. Le vieillissement des platanes (âgés en moyenne de 150 ans) et l'anticipation du changement climatique ont conduit la collectivité à repenser sa politique, dans un plan de gestion approuvé en juin 2022.

Pendant les 10 prochaines années, le département programme 1000 plantations par an. En cours de discussion avec l'Office national des forêts et le Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement, le cahier des charges fixera les essences et les modalités d'intervention adaptées au changement climatique. Les communes profiteront de la montée en compétence du département. « Nous assurons la gestion de 80 % des arbres communaux et intercommunaux de Haute-Garonne », souligne Martine Croquette, vice-présidente du conseil départemental chargée des mobilités, des infrastructures et des routes.

Le modèle du vélo

Pour amplifier la mutualisation des bonnes pratiques, Erick Constensou compare la gestion des arbres à la promotion du vélo. « Il y a 30 ans, les 5 fondateurs de l'association des départements cyclables passaient pour des fous. Ils se trouvent aujourd'hui au cœur d'une politique nationale. C'est un modèle à suivre ».

Message reçu du côté des élus : « Dans les mois à venir, je rencontrerai mes collègues des autres départements occitans, très impactés comme nous par le changement climatique. Les arbres font partie des solutions d'adaptation », annonce Martine Croquette.

Embarquer les entreprises

Avec le témoignage de Voies navigables de France, la journée du 21 octobre a montré le besoin de diffuser les bonnes pratiques vers les entreprises. Le gestionnaire du Canal du midi a constaté à ses dépens les dégâts occasionnés par des sous-traitants mal formés, quand il a découvert ses replantations détruites par des faucheurs inexpérimentés.

La diagonale des allées

Sur le plan financier, l'exemple de la Poméranie occidentale, évoqué lors de la journée fondatrice, pourra inspirer les protecteurs français des arbres d'alignement : pour financer les plantations communales, le Land a créé un fonds Allée, financé par les compensations aux abattages.

De fil en aiguille, la déléguée générale d'Allées Avenue-Allées d'avenir espère la naissance d'un itinéraire touristique européen qui, d'une route arborée à l'autre, relierait la Haute-Garonne à l'Allemagne, grâce à des maîtres d'ouvrage convertis aux services multiples offerts par l'arbre routier.

Un décret en concertation pour protéger les arbres d'alignement

En concertation jusqu'au 6 novembre, le décret en conseil d'Etat qui précisera les modalités d'application des dispositions de la loi 3 DS sur la protection des arbres d'alignement en donne la responsabilité aux préfets de département.

Quel rôle joueront les services paysage des directions régionales de l'environnement, de l'aménagement et du logement dans l'instruction des dérogations au principe de protection ? Les critères qui président à la validation des plans de gestion suffiront-ils à prévenir des abattages inconsidérés ?

Ces questions préoccupent l'association Allées Avenue-Allées d'avenir. Malgré ces réserves, le service Technique et aménagement de la route de Haute-Garonne appréhende le décret avec espoir : « Ces dispositions confortent les efforts que nous menons depuis des années », se réjouit son chef Erick Constensou.

Article du Monde sur l'Observatoire artistique

Si ça vous branche... Cinq allées d'arbres sur la route des vacances

<https://www.lemonde.fr/m-styles/article/2022/07/10/si-ca-vous-branch...>

STYLES • VOYAGER EN FRANCE

Si ça vous branche... Cinq allées d'arbres sur la route des vacances

Sous l'Ancien Régime, Napoléon 1^{er} ou la III^e République, elles possédaient un rôle stratégique... Si beaucoup ont été effacées du bord de nos nationales ces dernières décennies, quelques allées arborées méritent largement le détour.

Par Olivier Razemon

Publié aujourd'hui à 00h30 - Lecture 3 min.

Article réservé aux abonnés

LA LISTE DE LA MATINALE

Le long des routes toutes droites, des arbres majestueux furent plantés sur ordre des rois qui investissaient ainsi dans les mâts de navires, de Napoléon 1^{er}, soucieux de garantir un parcours ombragé à ses troupes, à la III^e République qui craignait de manquer d'allumettes. Une grande partie de ces allées d'arbres a été abattue pour éviter les accidents, même si, comme on dit au bistrot, « *ce ne sont pas les platanes qui se précipitent sur les voitures* ». Il demeure aujourd'hui quelques alignements exceptionnels, autant de prétextes à divagations sur la route des vacances.

A Ayguesvives, un ombrage bienvenu



Si ça vous branche... Cinq allées d'arbres sur la route des vacances

<https://www.lemonde.fr/m-styles/article/2022/07/10/si-ca-vous-branch...>

FRÉDÉRIC GUILLAUME

HAUTE-GARONNE Il fait chaud sur les routes occitanes, et la frondaison touffue des platanes de la départementale 16, entre Ayguesvives et Gardouch, offre un ombrage bienvenu. L'occasion d'une pause, à l'heure de la sieste, sur un chemin adjacent ou, mieux, au bord du canal du Midi tout proche, lui aussi bordé d'arbres. On observera, de loin car le lieu est une propriété privée, le chemin arboré menant au château de Vieilleville. En Haute-Garonne, affirme le Conseil départemental, environ 60 000 arbres bordent un bon millier des 6 000 kilomètres de voirie. La collectivité s'est même lancée dans le reboisement, au nom de « *la reconquête de la biodiversité* ». Le long de la départementale 16, là où des platanes ont dû être déracinés, de petits micocouliers commencent à s'épanouir, qui fourniront dans quelques années de belles et grandes feuilles.

A Heudicourt, l'allée-cathédrale



FRANÇOISE JOLIVET-ROY LEKUS

EURE Les platanes et tilleuls se montrent légèrement penchés, comme s'ils se courbaient respectueusement pour accueillir le visiteur. La voie d'accès au château d'Heudicourt (Eure), situé au cœur de ce village de 700 habitants, est exceptionnelle à plus d'un titre. De chaque côté de la départementale 13, deux rangées d'arbres, ce qui en fait quatre au total, furent plantées en 1820. En plein été, les feuillages se rejoignent comme dans la nef d'une cathédrale gothique. Pour poursuivre la métaphore ecclésiale, les espaces herbeux cheminant entre les deux rangées, de part et d'autre, figurent les bas-côtés de l'église, tandis que les branches qui retombent au-delà font penser aux murs extérieurs de l'édifice. Les 200 platanes et les 300 tilleuls, monumentaux, ont fait l'objet de plusieurs performances artistiques, dessins, écrits, vidéos.

A Trampot, des frênes protégés

Si ça vous branche... Cinq allées d'arbres sur la route des vacances

<https://www.lemonde.fr/m-styles/article/2022/07/10/si-ca-vous-branch...>



C. PRADINES

VOSGES De part et d'autre du petit village de Trampot, plusieurs centaines de frênes au tronc fin et à la frondaison intermittente donnent à la départementale 427 une rare élégance pour une route de ce rang. Plantée au lendemain de la dernière guerre, cette allée d'arbres n'est que le reliquat d'un itinéraire boisé qui reliait Joinville (Haute-Marne) à Neufchâteau (Vosges). Las, le département de Haute-Marne, comme tant d'autres, a abattu ses arbres, et il s'en est fallu de peu pour que ceux des Vosges connussent le même sort. En 2005, alors conseillère municipale de la commune, et aujourd'hui déléguée générale de l'association Allées-Avenues, Chantal Pradines découvre l'imminence de ce « massacre à la tronçonneuse ». De recours juridique en bouillonnement médiatique, la défense du patrimoine arboricole s'est nourrie du sort des frênes de Trampot, suscitant un rapport du Conseil de l'Europe en 2009, puis un article protecteur du Code de l'environnement, en 2016. Pour fêter ça, l'allée de frênes se pare, de temps à autre, de performances artistiques. Fin juin, la plasticienne Constance Fulda y a imprimé les empreintes des écorces.

A Montgeron, la chasse royale

Si ça vous branche... Cinq allées d'arbres sur la route des vacances

<https://www.lemonde.fr/m-styles/article/2022/07/10/si-ca-vous-branch...>



GÉRALD HEULLUY

ESSONNE L'avenue de la Grange est une pelouse majestueuse qui traverse la commune résidentielle de Montgeron (Essonne), entre le lycée Rosa-Parks et la forêt de Sénart. Cette promenade d'un kilomètre et demi constituait, au début du XVIII^e siècle, l'axe central du parc d'un château aujourd'hui disparu. Louis XV puis Louis XVI y rassemblaient leur cour et leurs chiens, avant de lancer des chasses en forêt de Sénart. « *La Pelouse* », comme disent les Montgeronnais, a été cédée par les châtelains à la municipalité en 1918, à l'impérative condition qu'elle demeure un axe piétonnier. Quelque six cents arbres, principalement des tilleuls, forment une double-rangée qui abrite une allée gazonnée et deux contre-allées au revêtement terreux. L'avenue de la Grange attire en toutes saisons les promeneurs, à pied ou à vélo, tandis que les rues adjacentes, loties au début du XX^e siècle, présentent également des alignements arborés.

A Compiègne, comme à Schönbrunn

Si ça vous branche... Cinq allées d'arbres sur la route des vacances

<https://www.lemonde.fr/m-styles/article/2022/07/10/si-ca-vous-branch...>



C. PRADINES

OISE « Compiègne est la ville des allées d'arbres par excellence ! », s'exclame Chantal Pradines, déléguée générale de l'association Allées-Avenues. Construite en lisière de la forêt domaniale qui porte son nom, la ville des bords de l'Oise est striée par plusieurs chaussées arborées appelées avenue Royale, de la Résistance, de Grande-Bretagne ou de la Division-Leclerc. Leurs arbres, principalement des tilleuls, sont parfois taillés de manière formelle, ou s'épanouissent plus librement. Ces voies prolongent, en pleine ville, le « petit parc » du château, qui jouxte lui-même le « grand parc » s'enfonçant dans la forêt. Face au château, ancienne résidence royale et impériale, les promeneurs apprécieront les quatre kilomètres de l'avenue des Beaux-Monts, que Napoléon ordonna de percer, comme une réplique du parc du château viennois de Schönbrunn. L'attachement des Compiégnois aux allées d'arbres est tel, que lorsqu'il faut en couper pour cause de tempête ou de sécheresse la municipalité prend toujours le soin de les prévenir par un communiqué officiel.

Lire aussi : [Quand on partait sur les chemins, à bicyclette... jusqu'à Londres](#)

Olivier Razemon

Services

CODES PROMO	avec Savings United
Codes Promo ASOS	
Codes Promo Zalando Privé	
Codes Promo Foot Locker	
Codes Promo Pandora	